

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 6.3 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement.
- Entre 2000 et 2010, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles.
- Le PIB a augmenté entre 2009 et 2010 dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE durant cette période, vraisemblablement à cause des mesures de restriction budgétaire.

Description

Les pays investissent dans l'éducation pour contribuer à promouvoir la croissance économique, à accroître la productivité, à favoriser l'épanouissement personnel et le développement social, et à réduire les inégalités sociales. Cet indicateur examine la part de la richesse nationale qui est investie dans l'éducation. La part du PIB consacrée à l'éducation montre quelle priorité un pays (c'est-à-dire son gouvernement, les entreprises privées, et les élèves/étudiants et leur famille) accorde à l'éducation par rapport aux dépenses globales. Les dépenses d'éducation sont largement financées par les deniers publics, et sont donc sous très haute surveillance des pouvoirs publics. En temps de crise financière, des coupes budgétaires peuvent être décidées même dans des secteurs majeurs tels que l'éducation.

Résultats

Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent près d'un dixième des dépenses d'éducation, soit 0.6 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ce pourcentage varie sensiblement entre les pays : il est, par exemple, inférieur à 0.2 % du PIB en Australie et en Turquie, mais égal ou supérieur à 1 % au Danemark et en Islande.

Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur représentent près de deux tiers des dépenses d'éducation, soit 3.9 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La Norvège et la Nouvelle-Zélande consacrent plus de 5 % de leur PIB à ces niveaux d'enseignement, alors que la Fédération de Russie, la Hongrie, le Japon, la République tchèque et la Turquie n'y consacrent pas plus de 3 % de leur PIB.

Les dépenses au titre de l'enseignement supérieur représentent un quart des dépenses d'éducation, soit 1.6 % du PIB en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.4 % et 2.8 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement supérieur. Trois pays consacrent moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement supérieur, à savoir le Brésil (0.9 %), la Hongrie (0.8 %) et la République slovaque (0.9 %).

C'est dans l'enseignement supérieur que les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement sont les plus élevées

en pourcentage du PIB. Elles représentent entre 1.7 % et 1.9 % du PIB au Chili, en Corée et aux États-Unis.

Tendances

La crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 a eu (et a encore) un effet négatif majeur sur les différents secteurs d'activité. Le taux de croissance annuel des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement est passé de 4 % entre 2008 et 2009, à 1 % entre 2009 et 2010, en moyenne dans les pays de l'OCDE. Plus d'un tiers des pays dont les données sont disponibles ont fait état d'un ralentissement de la croissance annuelle des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement entre 2008 et 2010 : l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et le Portugal ont fait part d'une variation à la hausse entre 2008 et 2009, puis à la baisse entre 2009 et 2010, tandis que l'Estonie, la Hongrie, l'Islande et l'Italie ont fait état d'une variation à la baisse tant entre 2008 et 2009 qu'entre 2009 et 2010.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses au titre des établissements à vocation pédagogique (soit les établissements qui dispensent directement des cours à des individus dans un cadre collectif organisé ou qui pratiquent une forme d'enseignement à distance) et des organismes qui n'ont pas à proprement parler de vocation pédagogique (ceux qui fournissent des services de conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement et qui ne se livrent pas directement à des activités d'enseignement).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B2).

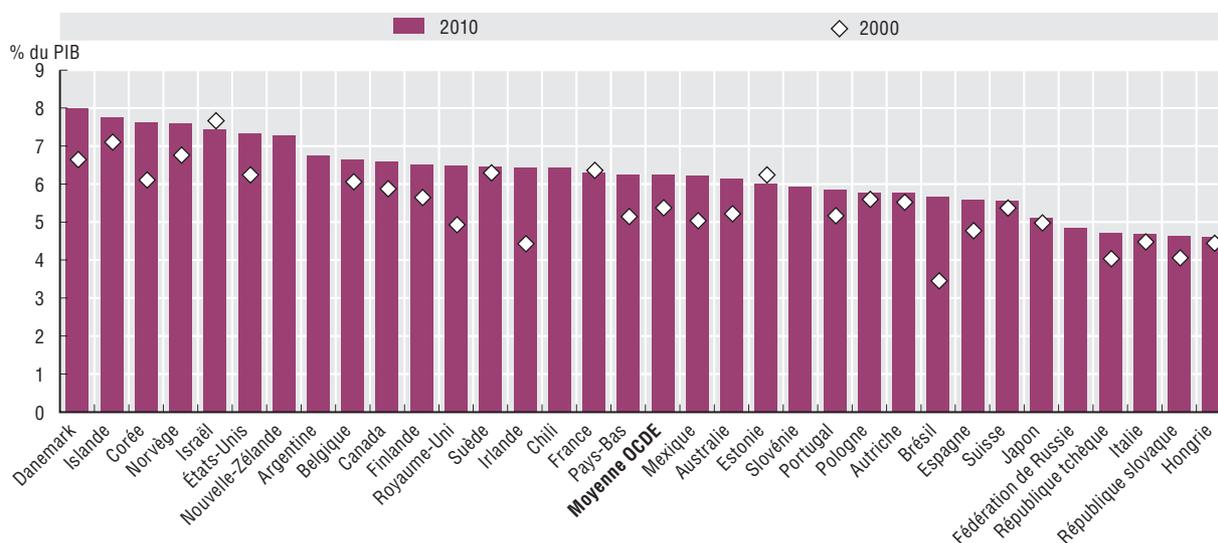
Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.
- L'évolution des dépenses (1995, 2000 et 2008-10).

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Graphique 4.3. Évolution des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB (2000, 2010)

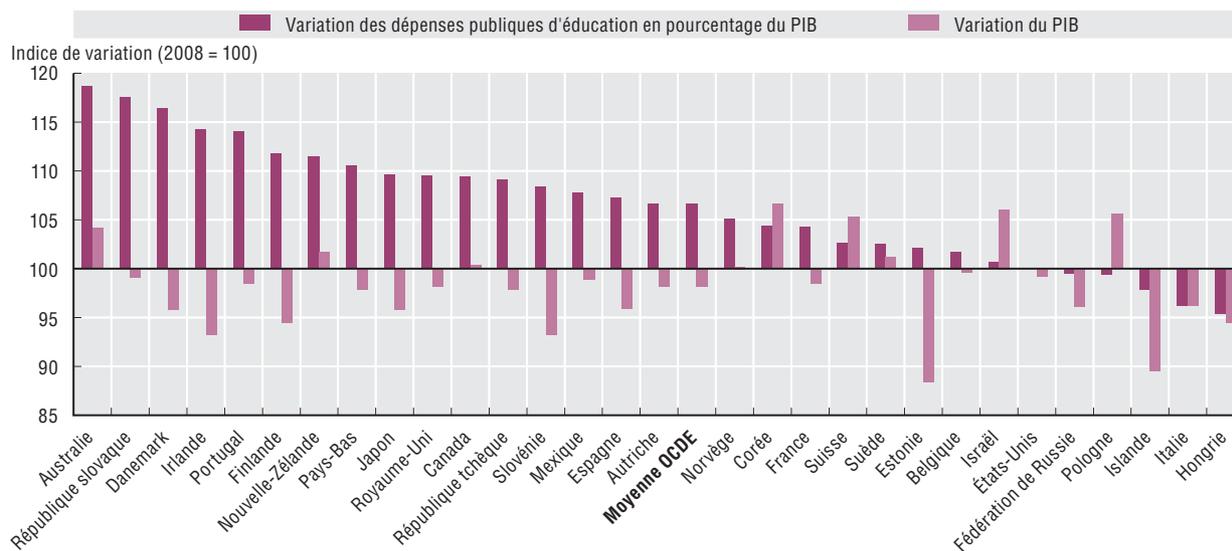
Ce graphique montre la part du revenu national consacrée par les pays au financement des établissements d'enseignement et l'évolution de cette part dans le temps.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, tableau B2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932870858>.

Graphique 4.4. Impact de la crise économique sur les dépenses d'éducation

Ce graphique montre comment la crise économique a affecté les dépenses publiques d'éducation.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique B2.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867932>.



Extrait de :
Education at a Glance 2013
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2013 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-18-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.